

En janvier 2023, les prix à la consommation augmentent de 0,4 % sur un mois et de 6,0 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS DÉFINITIFS (IPC) - JANVIER 2023

Informations Rapides · 17 février 2023 · n° 40



Avertissement

Le champ géographique de l'IPC et de l'IPCH s'élargit à partir de janvier 2023. En effet, les indices sur le champ « France » couvrent désormais le département de Mayotte.

Des informations complémentaires sont disponibles dans la note portant sur les changements méthodologiques de l'année 2023.

Évolution mensuelle : +0,4 % en janvier ; variation sur un an : +6,0 %

En janvier 2023, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,4 % sur un mois, après -0,1 % en décembre. Les prix de l'énergie rebondissent (+3,9 % après -3,6 %) du fait de la hausse des prix des produits pétroliers (+6,7 % après -5,2 %), en lien notamment avec la fin des remises sur les carburants, et de la hausse, en partie encadrée, des prix du gaz (+7,9 % après -1,4 %). Les prix de l'alimentation accélèrent (+1,7 % après +0,5 %) et ceux des services ralentissent (+0,1 % après +0,3 %). Les prix des produits manufacturés se replient (-1,1 % après +0,2 %) en raison des soldes d'hiver.

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % sur un mois, après +0,1 % en décembre.

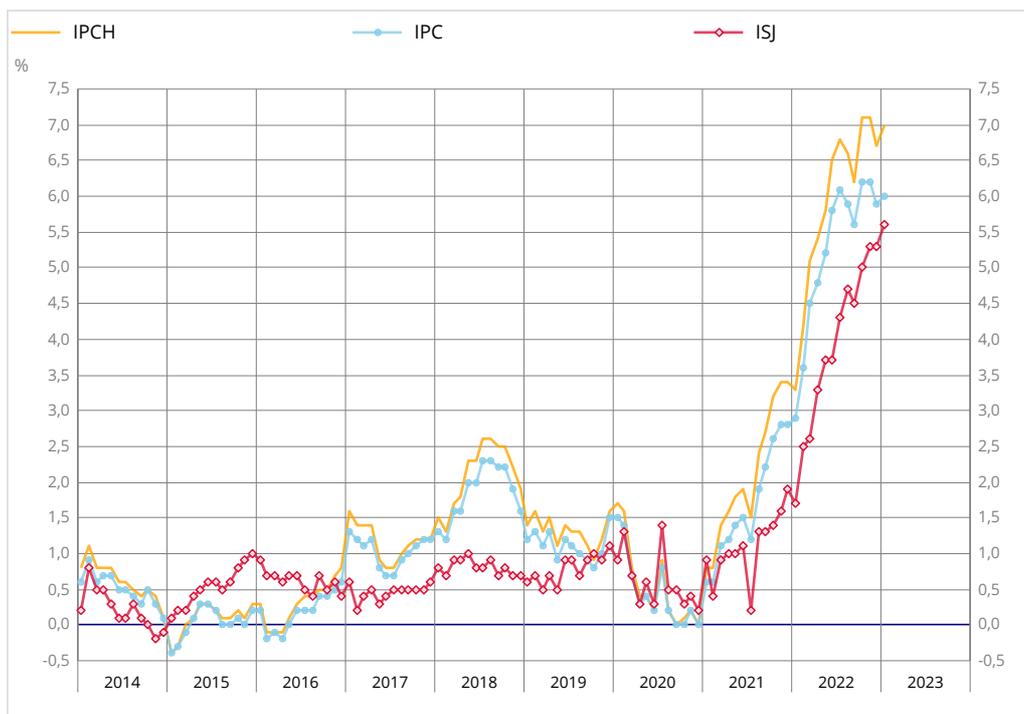
Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 6,0 % en janvier 2023, après +5,9 % en décembre. Cette légère hausse de l'inflation est due à l'accélération des prix de l'alimentation (+13,3 % après +12,1 %) et de ceux de l'énergie (+16,3 % après +15,1 %). Les prix des produits manufacturés (+4,5 % après +4,6 %) et ceux des services (+2,6 % après +2,9 %) ralentissent sur un an.

Hausse de l'inflation sous-jacente sur un an

L'inflation sous-jacente augmente sur un an, atteignant +5,6 % en janvier 2023, après +5,3 % en décembre.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) croît de 0,4 % sur un mois, après -0,1 % le mois précédent ; sur un an, il augmente de 7,0 %, après +6,7 % en décembre.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Source : Insee

Accélération des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie accélèrent en janvier (+16,3 % après +15,1 %). La hausse des prix des produits pétroliers s'accroît (+16,3 % après +14,3 %), du fait de l'accélération des prix du gazole (+17,5 % après +15,6 %) et de l'essence (+9,3 % après +3,0 %). Les prix du gaz augmentent également (+38,2 % après +29,3 %) avec une hausse conjointe des tarifs réglementés et des offres de marché. À l'inverse, les prix de l'électricité (+3,1 % après +7,3 %), des combustibles liquides (+28,7 % après +37,8 %) et solides (+45,5 % après +52,1 %) ralentissent.

Accélération des prix de l'alimentation sur un an

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 13,3 % en janvier, après +12,1 % en décembre. La hausse des prix des produits frais est plus marquée que le mois précédent (+10,2 % après +9,3 %) : les prix des fruits frais (+7,4 % après +6,1 %) et du poisson frais (+14,7 % après +12,6 %) accélèrent. À l'inverse, ceux des légumes frais ralentissent légèrement (+12,0 % après +12,4 %). Hors produits frais, les prix de l'alimentation accélèrent (+13,9 % après +12,6 %), notamment ceux du pain et des céréales (+13,4 % après +12,1 %), du lait, du fromage et des œufs (+19,1 % après +16,9 %), de la viande (+15,0 % après +14,0 %), du sucre, de la confiture, du miel, du chocolat et de la confiserie (+11,5 % après +9,5 %), des boissons non alcoolisées (+11,6 % après +10,6 %) et alcoolisées (+6,9 % après +5,8 %).

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			2023	janvier 2023
a) Ensemble des ménages				
Ensemble	10000	114,60	0,4	6,0
Ensemble CVS	10000	115,26	0,8	6,1
Alimentation	1624	124,75	1,7	13,3
Produits frais	238	146,29	3,1	10,2
Autre alimentation	1386	121,39	1,4	13,9
Tabac	185	156,05	0,1	0,2
Produits manufacturés	2322	102,66	-1,1	4,5
Habillement et chaussures	341	97,87	-8,5	2,4
Produits de santé	384	85,97	-0,2	-0,6
Autres produits manufacturés	1597	107,96	0,3	6,2
Énergie	857	153,95	3,9	16,3
<i>dont Produits pétroliers</i>	<i>432</i>	<i>157,42</i>	<i>6,7</i>	<i>16,3</i>
Services	5012	110,40	0,1	2,6
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	744	106,08	0,0	2,0
Services de santé	639	101,45	-1,1	-0,4
Transports	301	111,86	-6,4	10,2
Communications	208	99,29	0,1	-1,4
Autres services	3120	114,73	0,9	3,5
Ensemble hors loyers et hors tabac	9219	114,65	0,4	6,5
Ensemble hors tabac	9815	113,86	0,4	6,1
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé				
Ensemble hors tabac	9718	113,23	0,4	6,0
c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie				
Ensemble hors tabac	9700	113,75	0,3	6,5

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Léger ralentissement de l'inflation des produits manufacturés sur un an

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 4,5 % en janvier, après +4,6 % en décembre. Les prix de l'habillement et des chaussures ralentissent (+2,4 % après +2,6 %) en raison d'une baisse mensuelle des prix, liée aux soldes d'hiver, légèrement plus marquée qu'en janvier 2022. Ceux des « autres produits manufacturés » augmentent au même rythme que le mois précédent (+6,2 %). Les prix accélèrent pour la verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage (+8,5 % après +7,3 %), les biens d'équipements ménagers non durables (+17,6 % après +15,5 %), les équipements de sport (+3,8 % après +3,1 %), les autres appareils, articles et produits pour soins corporels (+8,2 % après +7,1 %) et les livres (+2,9 % après +2,4 %). À l'inverse, les prix ralentissent pour les meubles et articles d'ameublement (+9,2 % après +9,5 %), les petits appareils électroménagers (+11,3 % après +12,4 %), les jeux, jouets et passe-temps (+0,2 % après +1,0 %) et les véhicules (+7,0 % après +7,4 %). Enfin, les prix des produits de santé diminuent de nouveau sur un an (-0,6 % en janvier, comme en décembre).

Ralentissement des prix des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent de 2,6 % en janvier, après +2,9 % en décembre. La hausse des prix des « autres services » s'atténue (+3,5 % après +3,7 %), notamment les prix des services d'hébergement (+2,4 % après +5,6 %), des forfaits touristiques (+19,3 % après +30,7 %) et de la protection sociale (+3,7 % après +6,3 %). À l'inverse, les prix des services d'entretien et de réparations du logement (+6,3 % après +5,8 %) et de véhicules particuliers (+8,7 % après +7,7 %) accélèrent, tout comme ceux des services de restauration (+5,3 % après +4,9 %) et de transport (+10,2 % après +8,6 %), notamment le transport aérien (+25,7 % après +21,9 %) et le transport routier (+10,1 % après +4,7 %). Les prix des services de communication reculent de nouveau sur un an (-1,4 %). Les prix des loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères augmentent au même rythme que le mois précédent (+2,0 %) et ceux des services de santé se replient (-0,4 % après +0,1 %).

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			2023	janvier 2023
Ensemble « sous-jacent »	6057	111,74	0,7	5,6
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	766	117,13	1,6	11,8
Produits manufacturés	1899	107,26	0,8	5,6
Services y compris loyers et eau	3392	113,41	0,5	4,2
Ensemble IPCH	10000	117,22	0,4	7,0

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 31 janvier 2023, les évolutions mensuelles et annuelles de l'IPC et de l'IPCH sont confirmées.

Pour en savoir plus

Pour plus d'informations, [panorama sur l'indice des prix à la consommation](#).

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

IPCH : indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires : le 28 février 2023, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs : le 15 mars 2023, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr) : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475